



Mai 2024

Bonjour,

Dans ce 3^{ème} numéro de la Gazette, quelques infos sur la vie du village, comme les modifications de carrefour, la remise en état partielle de certains chemins ruraux, ou encore les travaux à venir sur la façade de l'église. Une info sur nos finances : le conseil municipal réuni le 5 avril 2024 a en effet voté le budget primitif 2024 : une légère augmentation des taux pour la taxe foncière était nécessaire pour que nous puissions envisager sereinement l'année à venir.

Puis, n'oubliez pas le fleurissement et les élections européennes !

Bonne lecture 😊 😊

Travaux



Vous avez tous pu constater la modification de la signalétique au carrefour RD28/RD29. Les retours sont plutôt positifs. N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations. Idem pour la remise en état partielle de certains chemins, notamment celui du Parcours. Un grand merci à Mr François BILLIG qui nous a aidé dans ces réfections. Une remise en état plus générale aura lieu d'ici quelques semaines.



Fleurissement



L'équipe municipale chargée du fleurissement attend tous les bénévoles le **samedi 18 mai au matin**, devant la Mairie. Merci d'avance à toutes celles et ceux qui donneront de leur temps pour embellir le village. Si vous souhaitez participer, venez vous signaler en mairie rapidement.

Nouveaux horaires des déchetteries



Nouveaux horaires à partir du 15 avril 2024

ETE, du 15 avril au 14 octobre

Lundi : 8h30 – 18h (Danjoutin et Sermamagny uniquement)

Du Mardi au Vendredi : 8h30 – 18h

Samedi : 8h30 – 18h

HIVER, du 15 octobre au 14 avril

Lundi : 9h – 17h (Danjoutin et Sermamagny uniquement)

Du Mardi au Vendredi : 9h – 17h

Samedi : 9h – 17h

Elections Européennes : besoin d'assesseurs



A chaque élection, les bureaux de vote doivent être composés d'au moins 3 assesseurs. Être assesseur, cela consiste, pour chaque électeur, à vérifier son identité, faire signer la liste d'émargement et tamponner la carte électorale.

Les membres du Conseil Municipal le sont d'office, mais ce n'est pas suffisant.

C'est pourquoi vous pouvez remplir cette mission, à la condition d'être majeur et bien sûr d'être habitant du village. Il s'agit d'un bénévolat de 2h (sur une tranche horaire dédiée), dimanche 9 juin 2024.

Vous êtes intéressés ? Contactez la mairie avant le 20 mai. Seules 5 personnes seront retenues.

Merci d'avance

Participation Citoyenne

Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Il encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, la « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Le dispositif de participation citoyenne ne doit pas être confondu avec le dispositif « Voisins vigilants » mis en place par une société privée qui propose des prestations payantes aux municipalités.

Nous recevrons l'Adjudant-Chef PEREUR de Montreux-Château très prochainement pour présenter ce dispositif au Conseil Municipal dans un premier temps, puis à l'ensemble du village.

La boîte à idées

Encore merci à toutes celles et ceux qui ont participé ! Vous pouvez encore nous adresser vos suggestions et remarques !



Retrouvez toutes les infos pratiques et les photos sur le site de la commune sur www.petit-croix-90.fr

Mairie

20 Grande rue
90130 PETIT-CROIX
03.84.23.39.56
mairie.petit.croix@wanadoo.fr

Ouverture au public :
Lundi 15h-18h
Mardi 9h-12h (sauf le dernier mardi du mois)
Jeudi 10h-12h30 et 13h-16h
Maire disponible sur RDV : en soirée et/ou samedi matin